

**CCQ MONT VALERIEN – COMPTE-RENDU**  
**TROISIEME REUNION PLENIERE**  
**LE JEUDI 21 JANVIER A 19H,**  
**EN VISIOCONFERENCE.**



**Démocratie participative**

<b>Présents</b>	<b>Perrine COUPRY</b>	<b>Ghislain LE MASSON</b>	<b>Lara POUSTYNNIKOFF</b>
-----------------	-----------------------	---------------------------	---------------------------

**Invités**

<b>Présents</b>	<b>Sandrine CONTREPOIS</b>	<b>Régis VIGNON</b>	
-----------------	----------------------------	---------------------	--

**Conseil consultatif de quartier Mont Valérien**

<b>Présents</b>	<b>Yoann LAMARQUE</b>	<b>Danielle GOMES</b>	<b>Claire KAHN</b>
	<b>Adeline LANVIN</b>	<b>Colette KARAM</b>	<b>Emmanuelle BRETON-PAYET</b>
	<b>Pascale ROLIN</b>	<b>Ismaël CHEIKH SIDIA</b>	<b>Alain CHEMOI</b>
	<b>Christian MILLET</b>	<b>Christophe RICHARD</b>	<b>France LASSEUR</b>
	<b>Hugues FAUCONNET</b>	<b>Maryvonne RIOU</b>	<b>Michel DUPIRE</b>
	<b>Nicole PELLET</b>	<b>Pascal ROUX</b>	<b>Pauline DEMAZURE</b>
	<b>Cyril de CARMANTRAND</b>		
<b>Excusés</b>	<b>Fabienne THONET</b>	<b>Jacques ABADIE</b>	
<b>Absents</b>	<b>Bruno BOSC</b>	<b>Pierre WALCKENAER</b>	<b>Thibaut TOULEMONDE</b>
	<b>François PETER</b>	<b>Romy STEPNIEWSKI</b>	<b>Xavier AUGER</b>
	<b>Thierry PORTAL</b>		

Monsieur LAMARQUE présente ses vœux aux membres du conseil consultatif de quartier Mont-Valérien. Cette année sera particulièrement rythmée pour le CCQ puisque tous les membres sont invités à réfléchir sur son évolution.

## ① Budget participatif avec Madame COUPRY, conseillère municipale

### 1. Point d'étape

**Un groupe de travail est constitué pour étudier les propositions du budget participatif.** Il est composé de :

- Madame BRETON
- Monsieur de CARMANTRAND
- Monsieur RICHARD
- Monsieur DUPIRE
- Madame GOMES
- Madame ROLIN
- Madame RIOU
- Madame PELLET

### 2. Journée du budget participatif du 23 janvier

Les membres du CCQ ont défini le lieu, les horaires et les personnes mobilisés :

- Lieu : déambulation depuis l'avenue Edouard Vaillant vers le théâtre Jean Vilar en passant par la place de la Paix
- Horaire : entre 10h-13h
- Personnes mobilisées : Monsieur RICHARD, Madame KARAM, Madame KAHN, Madame ROLIN.



## ② Intervention extérieure

Sur invitation du président du CCQ Mont-Valérien, Monsieur LAMARQUE, **Madame CONTREPOIS**, Commissaire de Police, et **Monsieur VIGNON**, chef de service de la Police Municipale sont intervenus pour évoquer les sujets de sécurité et de prévention.

Monsieur LAMARQUE rappelle que l'objectif de la Mairie est de **veiller à la tranquillité publique** et à la **sécurité des Suresnois**.

• **Moyens et missions des polices nationale et municipale**

	<b>Police Municipale</b>	<b>Police Nationale</b>
<b>Effectifs</b>	60 agents, <ul style="list-style-type: none"> <li>- 25 policiers (deux brigades de jour et deux brigades de soirée),</li> <li>- 13 opérateurs vidéo du centre de supervision urbaine coordonnant un total de 200 caméras de vidéoprotection (dont une centaine sur la voie publique)</li> <li>- agents de sécurité de la voie publique,</li> <li>- gardiens de parcs</li> </ul>	70 agents, dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- unités de voie publique,</li> <li>- unités de police secours,</li> <li>- brigade territoriale de contact,</li> <li>- brigade anti-criminalité de jour et de nuit (celle de nuit est mutualisée avec Puteaux),</li> <li>- unités judiciaires, dont une brigade de protection de la famille et une brigade accidents,</li> <li>- un officier de prévention</li> </ul>
<b>Compétences</b>	<b>Tranquillité publique</b>	
	<b>Circulation routière</b>	
	Application des pouvoirs de police du Maire A Suresnes, le stationnement gênant est plutôt géré par la Police Municipale tout en étant à l'origine une compétence de la Police Nationale Gestion de la vidéoprotection	Lutte contre la délinquance nécessitant une enquête (par exemple, trafic de stupéfiants)
<b>Horaires</b>	6h45 – 2h le dimanche : 6h30-22h30	24/24
<b>Numéro d'appel</b>	<b>01 41 18 69 32</b>	<b>01 46 25 03 00</b>
<b>Pour urgence</b>		<b>17 (à privilégier)</b> <i>Plate-forme de commandement commune pour tout le département des Hauts-de-Seine. Permet de dépêcher la brigade disponible la plus proche, même si elle est rattachée à une autre commune.</i>

- **Présentation des caractéristiques du quartier**

Madame CONTREPOIS présente les caractéristiques du quartier :

- quartier globalement calme par rapport aux autres quartiers de Suresnes ;
- zone pavillonnaire impactée par de nombreux vols (colis, vélos) et par des cambriolages ;
  - o les vols de vélos sont en augmentation, les habitants sont encouragés à identifier leur vélo grâce à un bicycode ([Bicycode](#)) permettant de faciliter les démarches de restitution ;
  - o il convient d'être attentif aux accès donnant sur l'arrière des pavillons ;
  - o le dispositif Opération Tranquillité Vacances peut être déployé lors d'une absence prolongée. Les forces de l'ordre auront une attention particulière pour les logements identifiés. Il convient de se renseigner auprès du Commissariat (Police Municipale : 01 41 18 69 32 ; Police Nationale : 01 46 25 03 00) ;
  - o Monsieur LAMARQUE précise qu'il sera demandé au Conseil Economique, Social et Environnemental (CESES) d'étudier la possibilité d'implantation du dispositif « Voisins vigilants » à Suresnes ;
- plutôt des troubles à la tranquillité publique (nuisances, tapages) ;
- peu de phénomènes de délinquance observés dans le quartier.

- **Réponse aux questions**

***Bilan accidentologique du carrefour de Lattre de Tassigny/Cluseret/Landes***

- La Police Nationale a comptabilisé en 2020 5 accidents sur ce secteur, principalement de deux-roues.
- La Police Municipale procède à des contrôles de vitesse réguliers sur les axes les plus rapides. En 2020, sur l'ensemble de la commune, 164 excès de vitesse ont été verbalisés.
- Il est proposé de demander au service Voirie un comptage de vitesse sur une semaine à cet endroit avant de se tourner vers le conseil départemental pour des aménagements (radar pédagogique, diminution de la vitesse...).

***Stationnements gênants***

- La Police Municipale est compétente pour le **stationnement gênant (appel au Commissariat 01 41 18 69 32)** et le **stationnement abusif (signalement par Civisuresnes)**. Le délégataire gère strictement la partie payante du stationnement.

- 28 personnes ont été verbalisées pour stationnement gênant sur la piste cyclable du boulevard de Lattre de Tassigny ; 6 personnes pour stationnement gênant sur le trottoir de l'avenue Edouard Vaillant.

### ***Demande de caméra de vidéoprotection rue des Nouvelles pour lutter contre la prise en sens inverse de la rue***

- Monsieur LAMARQUE précise que le plan des caméras de vidéoprotection est en cours de révision. Il convient de transmettre autant de remontées terrains que possible, permettant de compléter les statistiques afin de justifier un nouvel emplacement.

### ***Demande d'annexe du Commissariat de Police Municipale dans le quartier Cité-Jardins***

- Monsieur Lamarque annonce qu'un poste de police mobile sera déployé à la fin de l'année 2021. Cette option a été privilégiée par rapport à la création d'un poste fixe. Le choix de la commune est de privilégier la présence d'agents sur le terrain.

## **③ Evolution des instances de démocratie participative**

### **1. Représentant du CCQ au CESES**

Deux membres du CCQ se portent candidat au CESES :

- Monsieur ROUX
- Monsieur MILLET

Il leur est demandé de présenter leur candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) adressée à Monsieur le Maire pour le 5 février.

Les membres du CCQ s'interrogent sur l'articulation entre le CESE et les projets actuels du CCQ.

### **2. Groupes de travail**

Les membres du CCQ souhaitent monter un groupe de travail sur le commerce. Il est composé de :

- Monsieur MILLET
- Madame KAHN
- Madame ROLIN
- Monsieur DUPIRE

**Il est demandé aux membres du groupe de travail de proposer une méthodologie lors de la prochaine réunion plénière pour initier des travaux à partir du printemps.**

Ce groupe de travail pourra travailler en commun avec celui du CCQ Cité-Jardins.

Monsieur ROUX souhaite travailler sur les questions de mobilité et de transport. Le CCQ Liberté a un groupe de travail sur le même thème. Ces questions seront abordées dans le cadre du travail de la Commission extramunicipale Suresnes durable, en particulier sur le plan vélo.

Les questions d'urbanisme seront abordées lors de consultations sur la stratégie urbaine à 20 ans.

### 3. Synthèse des forces et faiblesse des CCQ et recherche de perspectives

Des propositions seront faites sous 8 jours au service vie des Quartiers.

#### 4 Point Ville

##### 1. Présentation du contexte sanitaire

Monsieur LAMARQUE rappelle qu'un centre de vaccination est ouvert à la salle des Fêtes de Suresnes depuis le 20 janvier.

- La prise de rendez-vous est possible au 01.41.18.18.18.
- Pour plus d'informations, une page dédiée est disponible sur [le site de la Ville](#).

**Un courrier a été envoyé à toutes les personnes de plus de 75 ans résidant à Suresnes.**

Les personnes qui rencontrent des difficultés pour se déplacer sont invitées à prendre contact avec le CCAS au 01.41.18.15.71.

##### 2. Calendrier prévisionnel de la Mairie mobile

Date	Quartier	Lieu	Horaire
6 mars	Ecluse Belvédère	Carrefour Pompidou	15h-17h30
13 mars	République	Entrée du parc du Château	15h-17h30
20 mars	Liberté	Carrefour Bert/ Burgod/ Liberté/ Decour	9h30-12h30
27 mars	Centre-ville	Esplanade Jacques Chirac	15h-17h30
11 avril	Cité-Jardins	Marché Caron	15h-17h30
17 avril	Mont-Valérien	Esplanade de l'abbé Stock	16h-18h

Les membres du CCQ sont invités par Monsieur LAMARQUE à faire connaître le dispositif de Mairie mobile auprès des habitants.

### 3. Retour sur la Commission Suresnes Durable

La Commission Suresnes Durable impulse la politique de la Ville pour la transition écologique. Monsieur ROUX a représenté le CCQ Mont-Valérien à cette commission.

- ⇒ Près de 40 personnes conviées à la Commission Suresnes Durable en présence de Monsieur le Maire et de plusieurs adjoints (Monsieur BULTEAU, Madame de CRECY, Monsieur LAÏDI) et de conseillers municipaux (Madame de LAMOTTE, Monsieur LEMBERT). Les membres invités émanent des CCQ et d'associations de Suresnes.
- ⇒ Réunion organisée en 3 temps :
  1. Présentation des écodéfis, un sur les déchets (zéro-déchets) un autre sur l'énergie et l'eau (zéro-gaspi). 22 familles de Suresnes y participent jusqu'en juin.
  2. Présentation de l'association Ecoquartier Liberté-Mont Valérien et de ses actions en faveur de l'écologie : éco-quartier, aménagements du cimetière Voltaire, Festival de la transition écologique.
  3. Présentation des enjeux du plan vélo et de la méthodologie de concertation (questionnaire puis ateliers) en vue de l'adoption du plan Vélo par le conseil municipal de juin.

### 4. Visite virtuelle du MUS

Monsieur MILLET souhaite avoir un bilan d'exploitation du MUS depuis son ouverture.

- ⇒ Pour action Vie des quartiers.

## 5 Point Quartier

### 1. Signalements des membres pour cette réunion

**Monsieur CHEMOI remarque que plusieurs commerçants (poissonnier, primeur) s'étendent au-delà de la limite de 1,40m sur le trottoir de la rue Edouard Vaillant.**

- ⇒ Monsieur LAMARQUE rappelle que le dossier est connu. La Police Municipale prête une attention particulière à l'évolution de ces terrasses.

**Monsieur CHEMOI notifie que des vendeurs du marché Caron ne sont pas réinstallés sur la dalle depuis la fin des travaux. Dès lors, les trottoirs à proximité sont encombrés les jours de marché.**

⇒ Monsieur LAMARQUE se rapproche de Madame du MESNIL, Adjointe au Maire déléguée au Commerce.

**L'implantation des arceaux à vélo rue Danton à proximité immédiate de l'entrée du cimetière Voltaire est jugée insatisfaisante. Bien que des emplacements pour automobiles aient été maintenues un peu plus haut et un peu plus de bas de l'entrée, cela est peu pratique pour transporter des fleurs au cimetière et pour permettre le stationnement des véhicules des pompes funèbres. Il est demandé de décaler l'emplacement de ces arceaux plus bas dans la rue pour maintenir une place de stationnement automobile à l'entrée immédiate du cimetière Voltaire.**

⇒ Ces places de stationnements ont été transformées en emplacements vélo en application de la loi d'orientation des mobilités (LOM) qui demande la suppression de toute place de stationnement automobile 5 m avant et après un passage piéton.

Toutefois, cet aménagement est contesté par les personnes qui se rendent au cimetière et les riverains. Le service Vie des quartiers se tournent vers les services Voirie et Environnement pour faire suivre les demandes.

⇒ Une réflexion pourra être amorcée pour allier les différents besoins à moyen terme. Toute idée d'aménagement permettant d'améliorer la situation peut être transmise au service Environnement par le service Vie des quartiers.

**Le coût du stationnement des automobiles dans les emplacements sur voie publique et la gratuité du stationnement des deux-roues sur les trottoirs n'incitent pas, d'après Monsieur ABADIE, à l'utilisation des garages et contribuent à l'engorgement de la circulation. Il est suggéré d'augmenter le coût du stationnement résidentiel pour inviter les habitants possédant un garage à l'utiliser pour leur véhicule.**

⇒ La Mairie lutte contre ce phénomène :

1. en supprimant progressivement les bateaux devant les garages pour inciter au stationnement sur voie ;
2. en vérifiant auprès du service Urbanisme les autorisations de travaux des propriétaires ayant probablement transformé leur garage en pièce à vivre.



**Le stationnement sur les deux côtés de la rue des Bons Raisins ne permet pas aux piétons de circuler librement sur les trottoirs, notamment les jours de collecte. Monsieur ABADIE propose de maintenir le stationnement sur rue pour un des côtés et de l'autre maintenir le chevauchement sur trottoir.**

⇒ La suggestion est transmise au service Voirie.

**Monsieur ABADIE demande que soit étudiée l'installation d'un food truck terrasse du Fécheray à la place du projet de construction de restaurant, afin de préserver la qualité du site.**

⇒ Il n'existe pas de projet de construction de restaurant sur la terrasse du Fécheray. Il est seulement envisagé par la Ville de mettre à disposition une partie de l'espace pour les restaurateurs afin d'étendre les surfaces de terrasse à la période estivale.

**La reconfiguration de la rue Bombiger constitue un enjeu important, notamment en matière de circulation et d'attractivité commerciale. Monsieur ABADIE souhaiterait que le CCQ soit associé aux réflexions et puisse émettre des propositions.**

⇒ La rue Bombiger est un axe départemental. Le projet de reconfiguration émanait du Conseil Départemental mais il n'a pas été entrepris. Aucun travaux n'est à ce jour envisagé.

**Monsieur MILLET précise qu'avec les constructions de logements dans cette rue ainsi qu'à Rueil-Malmaison, Suresnes devra faire face à un flux massif de véhicules dans la rue Bombiger.**

⇒ Les études menées dans le cadre l'opération de l'Arsenal à Rueil n'ont pas mis en évidence d'impact particulier sur les voiries suresnoises. Par ailleurs, l'expérience montre que la construction d'un immeuble de la taille de celui projeté à l'angle Jaurès/Bombiger n'a pas de conséquence notable sur l'encombrement de la rue, en raison notamment de l'étalement des entrées et sorties de garage. Si le Département a envisagé des travaux de recalibrage de la rue un temps, l'emplacement réservé à cet éventuel élargissement a été supprimé il y a plusieurs années.

## **2. Demandes formulées au cours de la réunion**

**Monsieur CHEMOI souhaiterait que la rue Edouard Vaillant devienne piétonne.**

⇒ Monsieur LAMARQUE est lui-même favorable à ce projet. Toutefois, dans le contexte actuel, il convient de limiter les travaux face aux commerces.

**Madame KAHN s'interroge sur l'absence de stationnement payant dans la rue Arthème Genteur. Les places sont notamment occupées par des camions en fin de semaine.**

- ⇒ Le plan de stationnement payant est modifié après passage d'un avenant à la convention de délégation de service public du stationnement sur voirie et après une étude qui sera présentée lors de l'Observatoire de la mobilité. La rue Arthème Genteur sera étudiée pour la prochaine étude de l'Observatoire au prochain semestre.

**Il est demandé la hauteur finale d'un immeuble en construction à l'angle de l'allée de la Pépinière et du boulevard de Lattre de Tassigny.**

- ⇒ Le bâtiment aura une hauteur maximale de 14m, en R+4. Les permis de construire peuvent être consultés au service Urbanisme situé 61 rue Carnot.

Monsieur LAMRQUE remercie les membres pour leur présence et leur donne rendez-vous **le jeudi 11 mars à 19h.**